

FORMULAIRE

DEMANDE DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE DISPOSITIF ANC

Partie réservée au service

DOSSIER N° :

rdv le : / /

à :

Un document doit être rempli par installation

Si vous disposez de plusieurs installations, un diagnostic par installation sera réalisé et vous sera facturé.

Demande à compléter et à transmettre :

Par courrier : Régie des eaux de Terre de Provence
1313 route Jean Moulin - 13670 SAINT-ANDIOL

OU

Par mail : anc@eauxtdp.fr

Attention : Toute demande incomplète fera l'objet d'un retour systématique

Conditions de réalisation de la visite

- La présente demande dûment complétée et signée
- KBIS (si société)
- Attestation de propriété
- Factures de vidange et d'entretien de la fosse (*facultatif*)
- Dossier de conception / réalisation ou factures de travaux (*facultatif*)

Coordonnées du demandeur

Titre : Monsieur Madame

Si personne morale :

Raison sociale : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° SIRET complet : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél : _____

@ : _____

Né le : _____ à : _____

Personne à contacter pour la visite : _____
(Propriétaire, mandataire, locataire, ...)

Habitation concernée

Adresse : _____ Code Postal : _____ Commune : _____

Référence cadastrale : - Section _____ - Parcelle _____ - Superficie du terrain _____ m²

Type de résidence : Principale Secondaire Location Autre Nbre Pièces Principales : _____

Nombre d'occupant : _____

**Nous vous rappelons que vous devez permettre l'accès au technicien à tout élément de l'installation.
Il vous appartient de procéder à l'ouverture des regards.**

TARIFS :

- | | |
|--|--|
| - Contrôle dans le cadre d'une vente | 198,00€ TTC (≤ 20 EH)
242,00€ TTC (+ 20 EH) |
| - Contrôle de bon fonctionnement | 198,00€ TTC (≤ 20 EH)
242,00€ TTC (+ 20 EH) |
| - Contrôle express vente délai ≤ 5 jours ouvrés | 396,00€ TTC (≤ 20 EH)
484,00€ TTC (+ 20 EH) |

Les rapports seront délivrés après acquittement de la facture

À régler (dès réception de l'avis des sommes à payer) auprès de la régie des eaux :

Régie des eaux de Terre de Provence
1313 route Jean Moulin - 13670 SAINT-ANDIOL
@ : recouvrement@eauxtdp.fr
Tél : 04.90.95.04.36

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30

Adresse de facturation :

ENGAGEMENTS / ATTESTATION

- Je m'engage à être présent le jour du contrôle ou à être représenté par une personne dûment habilitée ; en cas d'absence non signalée au moins 24h avant la visite, je m'expose à ce que le montant du diagnostic me soit prélevé ;
- Je m'engage à rendre accessible le jour du contrôle, tous les regards, couvercles, tampons et ouvertures des dispositifs d'assainissement non collectif (*fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisses, regard de collecte, épandage, puits d'infiltration...*) afin de permettre au contrôleur d'accéder à l'ensemble les dispositifs ;
- Je reconnais avoir pris connaissance du montant de la prestation et m'engage à m'acquitter à la Trésorerie de Chateaufort à la réception de l'avis des sommes à payer
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réalisation de la prestation

Fait à :

Le :

Signature :

Mentions d'information sur la collecte de données :

La Régie des Eaux Terre de Provence traite les données recueillies par le présent formulaire pour **répondre à votre demande de diagnostic technique de dispositif ANC**. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice ci-jointe : (<https://eaux-terredeprovence.fr/charte-rgpd>) Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **notre service dédié:rgpd@eauxtdp.fr**
Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.